

22 mars 2022

Chers amis,

Vous avez déjà sûrement eu connaissance de la pétition qui circule concernant les investissements de notre Caisse des Pensions.

Vous trouverez ci-dessous notre communiqué.

Si vous n'arrivez pas à vous connecter au site en cliquant dans le texte pensez à copier l'adresse dans votre navigateur.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site https://afics.unog.ch/AAFI-AFICS_News_F.htm

Gardez-vous bien.

Pour l'AAFI-AFICS, Odette Foudral

22 mars 2022

AAFI-AFICS : INFORMATION Concernant la CCPNU

Les investissements ont toujours représenté la partie la plus scrutée et importante des tâches effectuées au sein de notre Caisse des pensions. Récemment une pétition a été émise par une des trois Fédérations de personnel actifs (CCISIA). Prenez le temps de lire le message ci-dessous pour vous faire une meilleure idée avant de décider de la signer.

Suivez sur le site de la Caisse les informations disponibles.

Un message de Pedro Guazo sur les investissements de la Caisse

Malgré les récentes turbulences sur les marchés mondiaux, la Caisse des Pensions (CCPPNU) reste dans une situation financière solide et stable. Au 9 mars, la valeur de marché préliminaire de la Caisse s'élevait à 83,9 milliards de dollars. Cela signifie que le taux de rendement réel à long terme reste supérieur au minimum de 3,5 % requis pour assurer la viabilité financière de la Caisse. La valeur actuarielle des passifs en décembre 2019 était de 63,4 milliards de dollars et la prochaine évaluation actuarielle sera publiée au milieu de cette année, reflétant la position de la Caisse au 31 décembre 2021.

Ce résultat positif reflète l'engagement du Bureau de la gestion des placements à assurer la santé financière et le succès de la Caisse. Cela a été rendu possible grâce à une adhésion étroite à la stratégie d'investissement à long terme de la Caisse, telle qu'approuvée par l'Assemblée générale et le Comité mixte de la Caisse.

Plusieurs mesures ont contribué à ce succès et resteront essentielles à l'avenir. Premièrement, la Caisse a pris des mesures concrètes pour diversifier sa base d'actifs afin de réduire les risques. Cela a inclus le rééquilibrage du ratio entre les investissements sur les marchés privés, tels que le capital-investissement, l'immobilier, les actifs réels et les infrastructures, et les actions cotés, en particulier dans les marchés en développement et frontières 1/, et dans la dette des marchés émergents. Cela a permis à la Caisse de réduire considérablement le poids de ses investissements et de son exposition aux marchés émergents 2/ à environ 11 %, et plus précisément à la Fédération de Russie à moins de 0,3 %, du portefeuille global. Cette exposition marginale est basée sur les dernières valeurs disponibles et sera ajustée en fonction de l'évolution

de la situation.

Deuxièmement, la Caisse a pris des mesures au cours des derniers mois pour augmenter ses réserves de liquidités, actuellement supérieures à 5 % du portefeuille, offrant à la fois une protection contre la volatilité des marchés et une flexibilité pour investir prudemment lorsque la situation s'améliorera. Troisièmement, la Caisse met en place des mesures pour renforcer le rendement de son portefeuille de titres à revenu fixe grâce à un plan à moyen terme. Le plan, qui vise à augmenter la valeur de la Caisse jusqu'à 60 millions de dollars par année, s'appuiera sur un modèle hybride d'expertise et de capacité internes et externes, 18 % du portefeuille bénéficiant de services de gestion externes sous le contrôle de la Caisse et supervision, à un coût supplémentaire marginal de moins de 3 millions de dollars par an. À la lumière des malentendus et des informations inexacts diffusées à propos de cette démarche, il est important de noter que le plan a été soigneusement préparé, vérifié et approuvé par les entités consultatives et de gouvernance compétentes, y compris le Comité d'investissement interne de la Caisse, le Comité mixte de la Caisse 3/ et par le Comité des investissements de la Caisse, et il est entièrement aligné sur la [politique d'investissement](#) 4/ de la Caisse et les règles et réglementations applicables. En outre, il est essentiel à la capacité de la Caisse d'améliorer le rendement global de son portefeuille de titres à revenu fixe, conformément aux attentes et aux indices de référence établis.

Plus généralement, la Caisse est actuellement en train de mettre à jour sa politique d'investissement, qui sera présentée pour observations et recommandations au Comité mixte de la CCPPNU lors de sa 72e session en juillet 2022, conformément à l'article 19 des Statuts et Règlements de la Caisse.

La Caisse est entrée en 2022 en position de force après une année de résultats exceptionnels, comme nous l'avons souligné dans notre [message de fin d'année 2021](#). Dans le même temps, il était clair que 2022 présenterait de nombreux défis en raison de la situation des marchés mondiaux, de la lenteur de la croissance économique et des pressions inflationnistes, aggravés par l'incertitude entourant l'évolution de la pandémie de Covid-19 et, plus récemment, les développements en Ukraine. Le Bureau de la gestion des investissements est pleinement engagé dans sa mission de protéger vos investissements et de continuer à assurer la santé financière, la stabilité et le succès de la Caisse, en toute transparence et responsabilité, en plaçant le meilleur intérêt des membres et des bénéficiaires au centre de notre travail.

Pedro Guazo est le Représentant du Secrétaire général pour les investissements des actifs de la CCPPNU.

Source : Message de la Caisse du 12 mars 2022

Notes de la rédaction :

1/ Un marché de la frontière est un terme pour un type de développement pays « économie de marché qui est plus développé que d'un pays les moins avancés » s, mais trop petit, risqué ou non liquides être généralement classés comme un marché émergent économie. Le terme est un terme économique qui a été inventé par Farida Khambata de la Société financière internationale en 1992. Marchés frontières - https://fr.abcdef.wiki/wiki/Frontier_markets

2/ <https://www.ig.com/fr/strategies-de-trading/Top-10-des-economies-emergentes-190425>

3/ <https://www.unjspf.org/fr/the-70th-session-of-the-un-pension-board-concludes-highlighting-strong-performance-of-pension-administration-and-investments/>

4/ <https://oim.unjspf.org/how-we-invest/investment-policy/> (seulement disponible en anglais)

Vous pouvez contacter l'AAFI-AFICS les lundis, mercredis et jeudis de 10 heures à midi

par téléphone au 022 917 3330

ou par courriel

Aafi-afics@un.org

